Brevet d'Etat d'ACCOMPAGNATEUR EN MONTAGNE

CURSUS DE LA FORMATION

PREREQUIS OBLIGATOIRES
AFPS, liste randonnées autorisant candidature au Probatoire

Préparation à l'examen probatoire

EXAMEN PROBATOIRE
Organisé par Jeunesse et Sports,
les 3 derniers jours de sept. de l'année N

Préparation à la formation générale commune aux métiers sportifs de montagne

EXAMEN FORMATION GENERALE COMMUNE AUX METIERS SPORTIFS DE MONTAGNE
Organisé par Jeunesse et Sports début déc. de l'année N

UF connaissances fondamentales
10 jours (80 H) de stage obligatoire
organisée par Jeunesse et Sports en juin de l'année N + 1

STAGE EN SITUATION
20 randonnées à effectuer sous tutelle d'un AEM diplômé,
durant l'éte N + 1

UF milieu naturel estival
5 jours (35 H) de stage obligatoire
organisée par Jeunesse et Sports en sept. de l'année N + 1

Livret de formation
Valide 3 ans

UF moyenne montagne enneigée
10 jours (80 H) de stage obligatoire
organisée par Jeunesse et Sports en déc. de l'année N + 1

EXAMEN FINAL
Organisé par Jeunesse et Sports, fin mai de l'année N + 2

UF qualification complémentaire VTT